



**CAPL n°3 : Mouvement complémentaire de cadre C
du 16 Décembre 2013
Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques**

Madame la Présidente,

Le projet de loi de Finances pour l'année 2014 qui a été officialisé par le gouvernement confirme l'accélération de la réduction des dépenses publiques.

Après une année 2013 déjà lourdement frappée par le sceau de l'austérité, ce budget, avec 3 milliards de prélèvements supplémentaires et 14,8 milliards d'économie sur les dépenses, enfonce encore plus le pays dans la crise.

Les premiers concernés seront aussi les agents de l'État avec une baisse de 1,7 milliards de la masse salariale et le gel pour la 5ème année consécutive du point d'indice. Le fonctionnement des services sera lui aussi lourdement affecté (- 900 millions d'euros).

Dans le même temps, le projet de loi de financement de la sécurité sociale prévoit 5,5 milliards d'économies : 2,9 milliards sur les dépenses de maladie, 1,9 milliards sur les retraites, 0,3 milliards sur le chômage et 0,2 milliards sur la famille.

Le seul poste qui se porte bien est celui du paiement des intérêts de la dette.

En 2014 nos impôts devraient assurer 46,7 milliards de revenus à ceux qui détiennent cette rente.

Si l'on prend en compte les quelques 100 milliards de dividendes versés aux actionnaires, c'est plus de 15 % du PIB qui est détourné de l'économie vers les financiers.

A cela s'ajoute la fraude fiscale dont on a appris ces dernières semaines que seule la fraude à la TVA coûterait 32 milliards à l'État au lieu de 10 comme estimé jusqu'ici.

Le résultat ?

Dans toute l'Union européenne les inégalités se creusent et la pauvreté augmente aussi vite que le chômage.

Les Services Publics sont sacrifiés sur l'autel de l'austérité.

L'industrie et l'ensemble des emplois induits générés sont abandonnés au nom de la compétitivité, dont le seul but est d'accroître le profit des actionnaires.

Ainsi, à la DGFIP, ce sont des milliers de suppressions d'emplois (+ de 28 000 depuis 2002, et 1988 pour 2014 dont 49 C dans le département) auxquels s'ajoutent les postes vacants, les restructurations, les suppressions et fusions de services, les travaux sur sites, les restructurations immobilières, la dégradation des conditions d'accueil du public, la mise à mal des missions et des conditions de travail, la remise en cause des règles de gestion...

C'est dans ce contexte que nous avons découvert le rapport PECHEUR commandé par le gouvernement et remis le 29 octobre.

Les orientations contenues dans ce rapport sur la Fonction Publique vont jusqu'à la révision de l'architecture statutaire : remise en cause des catégories A, B et C, remise en cause des statuts particuliers, développement de la mobilité interministérielle pour accompagner les suppressions massives de postes.

Le rapport s'inscrit pleinement dans les principes de la « soi disant » modernisation de l'Action Publique et du travail de sape engagé depuis 30 ans pour casser les acquis de la Fonction Publique de carrière et remettre en cause le statut.

Comme par hasard et dans le même temps à la DGFIP la démarche stratégique prévoit la mise en place d'un plan d'évaluations régulières des règles de gestion : délai de séjour, cartographie des RAN (Résidences d'Affectations Nationales), profilages de poste ...

Soyons clairs : La CGT Finances Publiques exige le respect des droits et garanties statutaires des agents (promotions, mutations, carrières...) et réaffirme son opposition à la mobilité forcée qu'elle a combattue en 2008 et qui ouvre la porte aux possibilités de généralisation des licenciements dans la Fonction Publique.

La CGT insiste sur l'urgence de la situation et exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.

C'est dans ce contexte particulièrement difficile de pénurie d'emploi et de remise en cause du service public, que paraît le projet de mouvement complémentaire de mutations C filière fiscale.

Au niveau National, Le taux de satisfaction indiqué par l'Administration est de 20,9 % (219 demandes satisfaites sur 1050). Il ne peut en aucun cas occulter la situation de l'emploi qui est catastrophique.

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce projet de mouvement de mutation fait apparaître de nombreux sous effectifs et la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile. : il reste 23 agents en attente de rapprochement pour le Pas de calais.

Comme pour l'ensemble des départements, les agents du Pas de Calais continuent de souffrir d'un réel déficit d'emplois que la Direction ne saurait masquer.

Après la parution du projet de mouvement complémentaire de mutation C, ce sont encore 452 postes qui demeurent vacants dans la filière fiscale sans oublier les 197 postes vacants dans la Filière Gestion Publique sur l'ensemble du territoire.

Cette année encore, les services ont du fonctionner en sous effectifs permanents ce qui prouve une fois de plus que le volume de recrutement dans la catégorie C est largement insuffisant et que l'administration, comme à son habitude, anticipe les suppressions d'emplois d'une année sur l'autre.

La CGT Finances Publiques estime que l'Administration ne prend toujours pas en compte la gravité de la situation à laquelle sont confrontés les collègues dans les services.

Si l'administration recrutait à hauteur des besoins des services, de nombreux agents, dont certains se trouvent en grande difficulté, n'auraient pas été « bloqués » sur leur résidence actuelle et auraient obtenu leur mutation.

La CGT Finances Publiques ne peut que déplorer que ce mouvement complémentaire local de mutations ait été limité par la Direction uniquement à deux sites.

Cette décision remet en cause le principe même d'égalité de traitement des agents.

Face à cet état des lieux catastrophique, les élus de la CGT Finances Publiques veilleront lors de cette CAPL, à ce qu'aucun agent ne soit lésé dans le respect des règles de mutations et ils voteront contre ce mouvement complémentaire.

Le représentant titulaire élu et l'expert de la CGT Finances Publiques

Olivier FROISSART

Frédéric SCALBERT